



«La coopération entre les entreprises algériennes et françaises peut être à l'origine de grandes réussites» Page 2

L'IMPORTATION DE VÉHICULE D'OCCASION DE MOINS 3 ANS POSSIBLE À PARTIR DE 2023

UN SOULAGEMENT À DOUBLE PEINE !



© Photo : D.R

«Cependant, il faudra attendre encore trois mois pour pouvoir éventuellement acheter une voiture», selon les déclarations, avant-hier du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, dans lesquelles, il a indiqué que «la date d'entrée en vigueur de la décision d'importation des véhicules de moins de trois ans est liée à l'achèvement des préparatifs réglementaires en collaboration avec le ministère des Finances concernant les procédures douanières et financières». Lire en page 4

BENABDERRAHMANE ET BORNE SE CONCERTENT À ALGER

Une convergence et un nouveau regard stratégique Page 3



CLÔTURE DU 5^{ÈME} CIHN ALGÉRO-FRANÇAIS

Alger et Paris renforcent les accords

Page 3



COMMÉMORATION DE LA DISPARITION DE YAHIA BENMABROUK

Une vie au service de la cause et de la culture algériennes Page 13

La cimenterie de Chlef a exporté un million de tonnes de clinker depuis janvier

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Prorogation des délais de participation jusqu'au 15 octobre courant

Le jury de la 8^e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel a annoncé, dans un communiqué, la prorogation jusqu'au 15 octobre en cours des délais de dépôt des œuvres journalistiques pour cette édition.

DU 11 AU 15 OCTOBRE À KIGALI

Le Parlement algérien prend part aux travaux de la 145^e Assemblée de l'UIP

Une délégation parlementaire conjointe (APN, Conseil de la nation) prendra part aux travaux de la 145^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et ses réunions connexes, prévus du 11 au 15 octobre à Kigali (Rwanda), indique dimanche un communiqué de la chambre haute du Parlement.

CONSEIL DE LA NATION

Le Premier ministre présentera aujourd'hui la Déclaration de politique générale du Gouvernement

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, aujourd'hui, en séances plénières consacrées à la présentation et au débat autour de la Déclaration de politique générale du Gouvernement, a indiqué lundi un communiqué de l'institution parlementaire. La présentation de la Déclaration de politique générale du Gouvernement par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, sera suivie des interventions des sénateurs, qui se poursuivront jusqu'à mercredi, a précisé le communiqué.

Elizabeth Borne au Forum économique algéro-français :

«La coopération entre les entreprises algériennes et françaises peut être à l'origine de grandes réussites»

La Première ministre française, Elisabeth Borne, a assuré, hier lundi à Alger, à l'ouverture du Forum économique algéro-français qui intervient au lendemain de la tenue de la 5^{ème} session du Comité intergouvernemental algéro-français (CIHN), que les entreprises françaises étaient prêtes à participer à la diversification de l'économie algérienne, faisant remarquer que la coopération entre les entreprises algériennes et françaises peut être à l'origine de grandes réussites.



Le Forum intitulé : «Pour une coopération économique renouvelée» est aussi une «expression d'une vision claire sur le rôle que peuvent jouer les hommes d'affaires dans les deux pays. (Photo: D.R.)

«J'ai la conviction que nous serons plus forts ensemble, la conviction que la coopération entre les entreprises algériennes et françaises peut être à l'origine de grandes réussites», a-t-elle indiqué. Estimant que la France a toujours été un partenaire majeur de l'Algérie, le second en termes commerciaux, avec un volume d'échanges qui ne cesse d'augmenter, et surtout le premier investisseur hors hydrocarbures en Algérie. Ce qui représente, a-t-elle dit, la preuve de la volonté de nos entreprises de construire, et de ne pas se cantonner à un secteur unique.

S'exprimant à l'ouverture du Forum économique algéro-français, qu'elle a coprésidé avec le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, avec la participation de nombreux hommes d'affaires, opérateurs et investisseurs des deux pays, à l'occasion de sa visite, en Algérie, Elizabeth Borne a affirmé qu'avec la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et celle du Premier ministre, je sais que l'Algérie est engagée dans une ambitieuse diversification de son économie. Qualifiant ce forum de symbole fort, dans lequel chaque secteur représenté par les entrepreneurs des deux rives, incarne une facette de la coopération entre les deux pays et chacune des entreprises porte des solutions pour les défis globaux que nous avons à affronter. «Il s'agit de bâtir des liens durables et mutuellement bénéfiques dans tous les domaines», a poursuivi Mme Borne.

S'adressant aux entrepreneurs des deux pays, la Première ministre française a estimé que

chacun d'eux a un rôle déterminant et donne un visage, une énergie et une volonté à la rela-

tion entre la France et l'Algérie. Rappelant, au passage, que la rencontre entre le Président

Tebboune et son homologue français, Emmanuel Macron, à l'occasion de la visite d'amitié effectuée à Alger par ce dernier durant le mois d'août a marqué une étape décisive dans les liens entre les deux pays.

Pour sa part, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé que ce Forum économique algéro-français est une confirmation, inaltérable, traduisant la volonté politique affirmée par les deux présidents pour renforcer les relations bilatérales et d'aller de l'avant selon une nouvelle vision de la coopération économique basée sur les principes inclus dans la Déclaration d'Alger, signée par les deux parties, le 27 août dernier. Ce Forum intitulé : «Pour une coopération économique renouvelée» est aussi une «expression d'une vision claire sur le rôle que peuvent jouer les hommes d'affaires dans les deux pays en apportant une dynamique durable aux échanges économiques», a-t-il indiqué. Faisant remarquer que c'est aussi une invitation claire quant à leur contribution dans la construction d'un partenariat durable basé sur la complémentarité et l'intérêt commun.

«Les thématiques des ateliers constituent des opportunités de partenariats dans divers domaines. Comme elles s'inscrivent au chapitre des priorités du Gouvernement algérien portant diversification économique dans le cadre du Plan de renouveau économique engagé depuis 2020, en application des instructions du Président Tebboune», a estimé le Premier ministre.

Cette rencontre d'affaires de deux jours, placée sous le thème : «Pour un partenariat

Benabderrahmane :

«Encourager les partenariats et les investissements productifs»

Aïmene Benabderrahmane a souligné, avant-hier dimanche à Alger, l'importance d'œuvrer ensemble au développement du capital humain et des capacités institutionnelles pour renforcer les relations bilatérales, algéro-françaises. «La composition importante et inédite de la délégation ministérielle conduite par Mme Elisabeth Borne, est la meilleure preuve de la volonté politique des deux pays de porter le partenariat bilatéral à des niveaux supérieurs», a-t-il indiqué, affirmant que la réunion du Comité intergouvernemental de Haut niveau algéro-français (CIHN) avait permis de mettre en exergue l'importance d'encourager les partenariats et les investissements productifs.

S'exprimant dans une déclaration à la presse conjointe avec son homologue française Elisabeth Borne au terme de la 5^{ème} session du CIHN, le Premier ministre a souligné la dynamique, exceptionnelle, que connaissent les relations bilatérales, notamment après la visite effectuée en août dernier par le Président français Emmanuel Macron en Algérie sur invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Cette session avait permis aux deux parties d'affirmer l'importance d'encourager les partenariats et les investissements productifs et créateurs de richesses et d'emplois, notamment dans le cadre du nouveau régime juridique de l'investissement en Algérie, et de ne pas se contenter d'échanges commerciaux qui ne peuvent, à eux seuls, atteindre l'horizon prometteur que les dirigeants des deux pays ont tracé pour la relation algéro-française», a-t-il dit.

Cette réunion, a estimé Aïmene Benabderrahmane, reflète la volonté de l'Algérie et de la France de donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales à travers de nouvelles règles de travail qui nous permettront d'avancer dans le cadre d'un partenariat stratégique mutuellement bénéfique. Nous avons évoqué tous les domaines et désigné des points focaux au niveau des ministères pour assurer le suivi des conclusions de cette réunion. «Ce rendez-vous qui a regroupé près de 15 ministres des deux pays a également permis de passer en revue les capacités exceptionnelles des deux pays et les nombreuses opportunités qui attendent l'exploitation», a-t-il poursuivi.

Les deux parties, a noté le Premier ministre, avaient affiché leur satisfaction quant à la qualité du dialogue politique entre les deux pays, à tous les niveaux, particulièrement entre les Présidents algérien et français, et la grande convergence quant à l'impérative consolidation de la concertation et de la coordination autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Faisant état de promesses d'investissements français directs en Algérie, dans tous les secteurs. «Le nouveau cadre juridique régissant l'investissement en Algérie, récemment entré en vigueur, qui met l'investisseur national et étranger au même pied d'égalité, et fournit toutes les garanties», a-t-il ajouté. **R.M.**

REPÈRE

Présidence

Le Président Tebboune reçoit la Première ministre française Elisabeth Borne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi à Alger, la Première ministre française Elisabeth Borne, en visite en Algérie depuis dimanche.

L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad et du ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Abderrachid Tebbi. Du côté français, étaient présents à l'audience, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna, et du ministre de la Justice, Eric Dupont-Moretti.

économique renouvé» qui vise à créer des conditions favorables au renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays et à créer des partenariats durables dans le milieu des affaires des deux pays, est organisée conjointement par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre de commerce algéro-française (CCIAF) et sera axée essentiellement sur les opportunités d'investissement en Algérie à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement, dont les textes d'application viennent d'entrer en vigueur.

Avec au programme, la tenue d'une séance plénière en présence de représentants d'organismes algériens et français, ainsi que des tables rondes en présence d'entreprises françaises.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Benabderrahmane et Borne se concertent à Alger

Une convergence et un nouveau regard stratégique

Animant ensemble une conférence de presse avant-hier à Alger, les Chefs des deux Gouvernements, algérien et français, respectivement Aïmene Benabderrahmane et Elisabeth Borne, ont affiché leur grande volonté de donner un nouveau souffle aux relations bilatérales des deux pays de la Rive méditerranéenne.

L'Algérie et la France sont plus que jamais déterminées à porter les relations bilatérales vers celles plus stratégiques, le nouvel ordre mondial ayant imposé un nouveau regard entre Alger et Paris. La visite officielle effectuée depuis avant-hier et pendant deux jours par la Première ministre française, Elisabeth Borne, à Alger, à la tête d'une forte délégation composée de seize ministres, soit la moitié du staff gouvernemental français, relève d'une grande importance pour les deux pays, la France et l'Algérie. Dès son arrivée à Alger, Elisabeth Borne a été accueillie par son homologue algérien, Aïmene Benabderrahmane, où les deux hauts responsables, algérien et français, ont abordé plusieurs questions d'actualité, notamment régionales, continentales et inter-



■ Benabderrahmane : «La tenue de cette session intervient dans un contexte très favorable à la consolidation de nos relations bilatérales, surtout après la visite de travail et d'amitié effectuée, en août dernier, par le Président français». (Ph : D.R)

nationales. Lors de leur rencontre tenue avant-hier au Centre international des conférences (CIC), à l'occasion de l'ouverture de la 5^{ème} Session du Comité intergouvernemental algéro-français, les deux Chefs du Gouvernement des deux pays ont affiché leur grande satisfaction du fait de la nouvelle dynamique dans les relations bilatérales qui vient propulser les deux pays vers un nouveau regard plus stratégique et plus prometteur à la fois. «Il y a une convergence de vues entre Alger et Paris», a soutenu, pour sa part, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, lors d'une déclaration livrée avant-hier à l'occasion d'une conférence de presse tenue au siège du CIC à Alger.

De son côté, son homologue française, Elisabeth Borne, a déclaré que grâce à «la nouvelle dynamique insufflée à nos relations,

inspirée de la Déclaration d'Alger, celle-ci permettra d'approfondir la concertation sur les questions d'actualité, tant régionales qu'internationales, faisant l'objet d'une convergence de vues entre Alger et Paris».

Evoquant les questions autour desquelles les vues de l'Algérie et de la France convergent, la Première ministre française a cité celles relatives au dialogue Euro-Méditerranéen, au dossier libyen ainsi qu'à la situation au Sahel, la lutte anti-terroriste et l'extrémisme violent.

A ce propos, Aïmene Benabderrahmane a relevé que la 5^{ème} session du CIHN «permet aux deux pays d'établir une feuille de route et un agenda des futurs rendez-vous communs à l'horizon 2030, décidés par les Présidents des deux pays, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron dans le cadre de la Déclaration d'Alger».

Toujours selon le Chef du Gouvernement, «la tenue de cette session intervient dans un contexte très favorable à la consolidation de nos relations bilatérales, surtout après la visite de travail et d'amitié effectuée, en août dernier, par le Président français à l'invitation du Président Tebboune, une visite couronnée par la signature de la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé qui constitue une nouvelle référence et un maillon supplémentaire dans les relations entre l'Algérie et la France».

Aïmene Benabderrahmane a rappelé, par ailleurs, que la Déclaration d'Alger constitue un troisième décret après celles des années 2003 et 2012», dira le Premier ministre lors d'une allocution prononcée devant son homologue français, Elisabeth Borne.

Sofiane Abi

Clôture du 5^{ème} CIHN algéro-français

Alger et Paris renforcent les accords

La 5^{ème} Session du Comité intergouvernemental de Haut niveau (CIHN) algéro-français a pris fin avant-hier à Alger, après la signature conjointe d'un communiqué entre l'Algérie et la France, ainsi que le paraphe des accords et des Lettres d'intention au cours d'une cérémonie coprésidée par les Premiers ministres des deux pays, Aïmene Benabderrahmane et son hôte Elisabeth Borne. Au cours de cette Session, un PV de lettre relatif à la restitution de 51 pièces de monnaie antiques a été également signé par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire.

Lors de la signature de ce PV, la Cheffe du gouvernement français, Elisabeth Borne a remis à Benabderrahmane les pièces de monnaie antiques, les deux Premiers ministres ayant signé auparavant ce PV. En outre, une Déclaration d'intention dans le domaine du tourisme a été signée respectivement par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Yacine Hamadi et son homologue Mme Olivia Grégoire. Dans le domaine l'économie de la connaissance de l'innovation et de l'entrepreneuriat, une Lettre d'intention, ainsi qu'un protocole d'accord entre Algeria Venture et l'Agence française de développement, ont été signés par le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-ups et des micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid et la ministre déléguée aux Petites et Moyennes entreprises, au Commerce à l'Artisanat et au Tourisme, Olivia

Grégoire. Il s'agit aussi d'une Déclaration d'intention sur le travail et l'emploi, signée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Olivier Dussopt. La 5^{ème} Session du Comité intergouvernemental algéro-français, un accord de coopération dans le domaine agricole, le développement rural et l'industrie agro-alimentaire, signé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni et le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fresneau.

A cela s'ajoutent une Déclaration d'intention sur la coopération industrielle et technologique, signée par le ministre de l'Industrie Ahmed Zeghdar et le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique Bruno Le Maire. Une autre Lettre d'intention sur la coopération en matière d'égalité des chances, a été signée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Catherine Colona.

Par ailleurs, les ministres des gouvernements des deux pays avaient tenu, peu avant l'entame de la présente session, des rencontres bilatérales afin d'explorer des pistes de coopération de nature à renforcer le partenariat algéro-français. Il s'agit des ministres de l'Intérieur, de la Justice, des Finances, de l'Industrie et des Moudjahidine du côté algérien et de leurs homologues français.

S. Abi

COOPERATION

Relations algéro-françaises

Vers la construction «des coopérations plus denses»

La Première ministre française, Elisabeth Borne, a exprimé avant-hier à Alger sa volonté de bâtir «des coopérations plus denses» entre l'Algérie et la France, soulignant que la dernière rencontre des Présidents des deux pays traduit cette volonté partagée entre les deux pays.

S'exprimant lors d'un point de presse au terme de la 5^{ème} session du Comité intergouvernemental de Haut niveau CIHN algéro-français «qui s'est déroulé à Alger, elle a affirmé que sa participation à cette session est la preuve de sa détermination à construire une relation renouvelée entre les deux pays. Dans ce sens, elle a indiqué que ce CIHN est «une étape pour bâtir des coopérations plus denses encore entre la France et l'Algérie», ajoutant que sa visite en Algérie «ancree une nouvelle dynamique et un cycle durable qui profitera à nos deux peuples et leurs jeunesse».

Pour Mme Borne, «l'atmosphère de confiance et de fraternité» qui a caractérisé la 5^{ème} session de ce CIHN est «à l'image de l'engagement de la mise en œuvre d'une relation renouvelée entre les deux pays, dans le sillage de la rencontre historique entre les Présidents des deux pays en août dernier». Notant que ce CIHN est d'une opportunité inédite pour commencer à traduire en actes la vision du Président français, elle a soutenu qu'il illustre, de par sa composition et la diversité des sujets traités, «toute la richesse et la densité de notre coopération à l'image de la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé, signée le 27 août dernier».

Dans ce sillage, elle a précisé que «le déplacement en Algérie de 16 membres de son gouvernement témoigne de notre volonté conjointe de mettre concrètement en œuvre cet engagement durable qui profitera en premier lieu aux citoyens des deux pays».

Mme Borne a relevé que la «volonté de donner corps à ce partenariat s'est déclinée autour de trois piliers», citant l'économie pour «développer le commerce, l'innovation et créer des emplois», ainsi que «la mobilité dans la lignée de la Déclaration d'Alger».

Dans ce sens, elle a mis l'accent sur «les échanges pour mieux encadrer la circulation des personnes entre les deux pays et les moyens d'encourager les mobilités étudiante, scientifique artistique et économique». Pour le 3^{ème} pilier, il concerne, a-t-elle dit, «la jeunesse pour regarder vers l'avenir et penser aux jeunes des deux rives de la Méditerranée».

Manel Z.

BRÈVE

APN :

Le président de la Commission des Affaires étrangères reçoit une délégation parlementaire française

Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Salim Merah, accompagné des membres du bureau de la commission, a reçu dimanche au siège de l'assemblée, des députés du Parlement français, avec lesquels il a passé en revue l'état des relations bilatérales, notamment au niveau parlementaire, indique un communiqué de l'APN. Dans ce contexte, le président de la commission a exprimé son vœu de voir «la diplomatie parlementaire contribuer au renforcement des relations bilatérales et intensifier la coopération économique», à travers des rencontres d'hommes d'affaires des deux pays et davantage de partenariats «gagnant-gagnant», notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'agriculture et de la culture. Il a, également, été question de nombre de questions d'intérêt commun, dont le dossier de la mémoire et les essais nucléaires dans le Sahara, ajoute le communiqué. Dans ce contexte, M. Merah a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie à examiner ces questions en suspens et à les traiter de manière juste et légale». Pour leur part, les membres de la commission ont rappelé les principes de la politique étrangère algérienne fondée sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays.

Agence

L'importation de véhicule d'occasion de moins 3 ans possible à partir de 2023

Un soulagement à double peine !



■ Dans le contexte actuel, c'est plutôt une bonne affaire pour les revendeurs (marché d'occasion) que pour l'acheteur qui devra patienter encore un peu, jusqu'à l'apparition des textes réglementaires. (Photo : DR)

Le projet de loi de Finance 2023 (PLF) porte bien des surprises, comme prédit par certains experts. Du moins, c'est ce que nous avons constaté avec l'autorisation à nouveau, de l'importation de véhicules de moins de trois ans, gelée depuis 2013. Neuf ans plus tard, l'Etat revoit sa décision dans un contexte économique et financier national et international complexe.

Une décision inattendue, louée par les consommateurs et les concessionnaires, mais il faudrait attendre la publication des textes réglementaires pour se lancer dans l'achat d'un véhicule d'occasion. Avec les prix pratiqués sur les véhicules de ce type à l'international et la pénurie de production, difficile de parler de soulagement. Au niveau national, les inconvénients sont les mêmes.

Le marché de change parallèle dicte toujours sa loi et réveille déjà l'intérêt des distributeurs et des intermédiaires qui sommeillaient depuis quelques années. Dans ce cas, à qui profiterait vraiment cette décision ?

Dans le contexte actuel, c'est plutôt une bonne affaire pour les revendeurs (marché d'occasion) que pour l'acheteur qui devra patienter encore un peu, jusqu'à l'apparition des textes réglementaires. Entre-temps, évaluer sa capacité financière (en devise) car « véhicule d'occasion ne signifie aucunement en ces temps qui courent, prix raisonnables ou bas », bien au contraire, les ventes de voitures de seconde main coûtent encore plus cher et cette tendance s'accélère davantage.

Le secteur de l'occasion qui représentait autrefois le marché auto des ménages est devenu inaccessible pour le citoyen lambda.

Il faut, certes, se conformer aux conditions contenues dans les cahiers de charges relatifs à l'importation de ce type de véhicule, mais aussi, il faut piocher dans ses économies pour pouvoir payer son véhicule, sachant que le marché de la devise en Algérie est monopolisé par les réseaux des cambistes qui manipulent les taux de changes à leur guise, faute de bureaux de change.

Vous pouvez retourner l'équation comme vous voulez, mais le paradoxe est que le prix du véhicule d'occasion de moins de trois ans (à partir de 2019) pourrait revenir aussi cher que celui du neuf.

Les autorités s'apprentent, pour rappel, à relancer aussi les importations de véhicules neufs ainsi que la production « effective » de voitures localement, en partenariat avec des constructeurs internationaux.

Le Premier ministre, Aïmene Benabderahmane, a annoncé, jeudi dernier à Alger, que les négociations avec les partenaires étrangers sont à un stade très avancé et

seront finalisées au cours du mois de novembre prochain. Cette première phase sera suivie par la conception et le recadrage réglementaire et juridique de l'industrie automobile dans le pays. La production du véhicule localement pourrait, en effet, prendre plus de temps que prévu.

Pour le Gouvernement, c'est une solution ponctuelle

Pour ne pas pénaliser davantage le citoyen algérien, désireux d'acquérir un véhicule, l'État a opté pour l'autorisation à nouveau de l'importation de véhicules de moins de trois ans, bloquée depuis près de dix. Cette décision devrait

Cependant, il faudra attendre encore trois mois pour pouvoir éventuellement acheter une voiture, selon les déclarations, avant-hier du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, dans lesquelles, il a indiqué que « la date d'entrée en vigueur de la décision d'importation des véhicules de moins de trois ans est liée à l'achèvement des préparatifs réglementaires en collaboration avec le ministère des Finances concernant les procédures douanières et financières ».

soulager les ménages et les concessionnaires qui se plaignent de la cherté des véhicules d'occasion qui ont atteint sur le marché de l'occasion des prix « exorbitants », inaccessibles. Des plates-formes électroniques relayées des offres de vente de véhicule d'occasion « tout âge » à des prix non seulement exagérés, mais inacceptables.

Le blocage de l'importation de véhicule et la flambée des tarifs de l'occasion ont plombé le moral des ménages, de ceux qui ne peuvent pas acheter, mais aussi de ceux qui ne peuvent pas vendre dans un marché en stagnation.

La décision du chef de l'Etat de relancer

l'importation des véhicules de moins de trois ans, largement saluée par les deux parties, conscients, également, du problème de disponibilité et de la cherté des véhicules d'occasion à l'international et de la pièce détachée.

Cependant, il faudra attendre encore trois mois pour pouvoir éventuellement acheter une voiture, selon les déclarations, avant-hier du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, dans lesquelles, il a indiqué que « la date d'entrée en vigueur de la décision d'importation des véhicules de moins de trois ans est liée à l'achèvement des préparatifs réglementaires en collaboration avec le ministère des Finances concernant les procédures douanières et financières ».

Le ministre a tenu, dans le même sillage, à rassurer les concessionnaires qui se plaignaient d'importantes pertes financières depuis le blocage de leur activité depuis trois ans, affirmant la présentation lors du prochain Conseil des ministres du cahier des charges des concessionnaires automobiles.

La décision d'autoriser à nouveau l'importation de véhicules de moins de trois ans ne signifie en aucun cas que les autorités renoncent à leur stratégie de développement d'une véritable industrie automobile, pérenne.

En parallèle, vu les délais encore indéfinis pour concrétiser ce projet, les autorités décident de soulager les ménages et de relancer l'importation de véhicules d'occasion de moins de trois ans. Cette activité sera sûrement soumise à de nouvelles conditions plus strictes pour éviter sa monopolisation par certains groupes.

Les textes réglementaires permettront aussi d'établir la valeur réelle d'un véhicule à importer de l'étranger, sachant que les Algériens ont toujours une préférence pour le véhicule européen (français, allemand, italien...). Le marché du véhicule d'occasion en Europe n'arrive, toutefois, pas à émerger de ses problèmes de production.

Acheter de l'occasion, oui, mais à quel prix ?!

La première idée qui vient à l'esprit d'un éventuel acheteur était de consulter les prix de véhicules d'occasion sur le net. Voir et comparer les prix de vente sur les sites de distribution européens

(français ou allemand...), en attendant que la liste des pays de provenance de ces véhicules soit dévoilée par les autorités. Difficile d'établir un prix vu que les procédures douanières et autres ne sont pas encore fixées. Juste pour avoir une idée. Les offres consultées sur par exemple le site français, Autosphere.fr, spécialisé dans la distribution automobile, les prix de véhicules d'occasion de moins de 3 ans varient selon le type et les options de chaque véhicule.

Les tarifs quant à eux sont bien au-dessus des 13.000 euros en moyenne. Un chiffre qui pourrait donner le tournis à un ménage algérien qui espérait acquérir un véhicule d'occasion. Sachant qu'il devra compter sur ses capacités financières pour importer un véhicule. Par conséquent, convertir le dinar algérien en euro qui connaît un niveau record depuis l'annonce du retour à l'importation de véhicules d'occasion.

L'euro s'est emballé sur le marché parallèle qui devrait profiter de cette occasion en l'absence de contrôle. Cette situation pèse lourd sur les citoyens lambda qui voient leur rêve d'acheter une voiture s'éloigner.

Les intermédiaires pour acheter un véhicule de l'étranger tireraient sûrement à leur avantage cette occasion, si les autorités n'intervenaient pas. L'encadrement de cette activité est impératif pour éviter de retomber dans les erreurs du passé. La conjoncture actuelle est-elle vraiment propice pour se lancer dans un tel projet ? Le consommateur connaît sûrement la situation du marché mondial de l'automobile, en souffrance depuis deux années. La baisse de production et les délais de livraison des véhicules neufs, mais aussi la crise financière et de l'énergie en Europe se sont répercutés sur les prix des véhicules d'occasion, devenus plus chers.

Il faut bien prendre en considération ces paramètres, les tarifs douaniers, de transport, mais aussi de son entretien. La crise économique qui frappe actuellement le secteur impacte aussi la disponibilité et la vente des pièces détachées. Une problématique qu'il faudrait résoudre avant de se lancer dans l'importation de véhicules d'occasion. Autant de raisons qui affectent fortement les prix des véhicules neufs, mais surtout d'occasion.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

Béni Abbès

La 24^e Semaine nationale du Saint Coran en octobre

La wilaya de Béni Abbès abritera du 18 au 20 octobre la 24^e édition de la Semaine nationale du Saint Coran, a révélé dimanche le directeur de l'enseignement coranique et des concours coraniques au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Messaoud Miad. «Les préparatifs sont en cours en prévision de l'organisation de 24^e édition de la Semaine nationale du Saint Coran prévue à Béni Abbès, du 18 au 20 octobre sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a précisé M. Miad. Cette édition se distingue, notamment par la création de trois nouveaux volets dans le concours national de récitation du Coran, à savoir la récitation du Coran dans les 7 versions et de «Matn Echatiya», le concours féminin de récitation du Coran pour les femmes de plus de 15 ans, la récitation du Coran pour les classes d'alphabétisation relevant du ministère pour les personnes âgées de plus de 50 ans (au moins 10 chapitres du coran). 60 participants sont concernés par ce concours, soit 10 dans chaque volet, a expliqué le même responsable ajoutant que les 3 lauréats seront distingués par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. Concernant le séminaire scientifique qui sera organisé en marge de la 24^e semaine du Saint Coran, M. Miad a précisé qu'il sera organisé sous le thème «L'immigration dans le Saint Coran : Loyauté aux patries, action et conviction», et ce à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire de l'indépendance et la Journée nationale de l'immigration (17 octobre). Le séminaire qui verra la participation de près de 200 participants issus des différentes régions du pays sera encadré par des enseignants universitaires et imams. ■

Fashion

La marque de mode masculine Gresley s'installe en Algérie

L'enseigne de mode masculine Gresley ouvre sa première boutique à Alger. Située en plein cœur du quartier commerçant de Sidi Yahia, cette vitrine de la marque présentera sur plus de 250 m² ses collections de vêtements haut-de-gamme en prêt-à-porter et sur mesure de qualité européenne.

Cette première boutique n'est en réalité que la première étape d'un plan de développement plus ambitieux de la marque en Algérie qui prévoit l'ouverture d'au moins 5 boutiques d'ici 2 ans (dont 3 à Alger, une à Oran et une à Sétif).

Lancée en France en 2015, la marque Gresley s'adresse aux hommes soucieux de leur apparence qui souhaitent se constituer une garde-robe régulièrement renouvelée et au meilleur rapport qualité/prix.

Son fondateur, Nadir Khiatine, est designer et tailleur professionnel depuis plus de 15 ans. Comme l'indique son nom de famille, Nadir marche dans les pas de son père et son grand-père (qui était le tailleur attitré de la Présidence de la République algérienne post-indépendance). Il per-



pétue ainsi une tradition familiale centrée sur le savoir-faire et l'intransigeance en matière de qualité en créant sa propre marque Gresley, en hommage au village écossais éponyme réputé pendant des siècles pour la qualité de sa production lainière.

Tous les costumes Gresley sont 100% laine et sont conçus à partir des tissus fabriqués par les meilleurs filateurs italiens. Un soin tout particulier est porté à la qualité des finitions pour proposer à ses clients des vêtements d'une qualité irréprochable.

Grâce à sa relation directe avec les principaux acteurs du prêt-à-porter

européen, Gresley maîtrise toutes les étapes de la fabrication de ses vêtements : sélection des tissus, design des modèles, suivi de la confection qui utilise des techniques de montage traditionnelles, etc. En proposant deux collections par an, Gresley renouvelle régulièrement son offre et garantit à ses clients de trouver le vêtement qui correspond à leur taille en assurant un réapprovisionnement régulier de son stock.

De plus, Gresley propose une offre de costumes et chemises sur mesure unique en Algérie. En effet, un costume sur-mesure Gresley est fabriqué à partir de 60 points de mesures et de très nombreuses options de per-

sonnalisation (choix du tissu, de la couleur, des boutons, du fil, du col, etc.).

Pour être au plus près de ses clients, la boutique Gresley ouvre ses portes 6 jours / 7 de 10h00 à 20h00, et offre plusieurs services dont la retouche sur site, la livraison à domicile ou encore une carte de fidélité.

En optant pour le marché algérien dans sa stratégie d'internationalisation, Gresley n'entend pas seulement apporter son savoir-faire européen sur le marché algérien, mais nourrit à moyen terme l'ambition de produire localement ses collections et de faire de l'Algérie son hub pour le continent africain.

INFO EXPRESS

IDRI

Un outil moderne de formation de diplomates et de développement de la recherche et la prospective

L'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) a œuvré, 20 années durant, à la formation d'une élite de diplomates algériens, voire étrangers, ainsi qu'au développement de la recherche, des études et de la prospective, en employant des moyens et équipements de pointe.

Dans un entretien à l'APS, le Directeur général par intérim de l'IDRI, Salah Attia, a affirmé que ce pôle «s'acquitte de larges missions, à commencer par la formation d'agents du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger», ajoutant que l'Institut s'était, récemment, lancé dans l'organisation de formations spécialisées au profit de diplomates d'autres États.

Parmi les missions, poursuit le même responsable, figurent «le développement d'activités de recherches, d'études et de prospective, la publication d'études et recherche dans des magazines périodiques, l'organisation de conférences, de colloques et de forums, ainsi que l'organisation de journées d'études en lien avec l'activité du ministère des Affaires étrangères et le développement des relations internationales». Le même intervenant a relevé, en outre, que l'Institut organisait des sessions de formation au profit de cadres d'administrations, établissements et organismes publics nationaux différents, selon leurs besoins dans les domaines relatifs aux relations étrangères et internationales et œuvre à promouvoir la coopération avec les différents organismes étrangers similaires.

Ecriture

La calligraphie arabe inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco

Érigée en art millénaire majeur dans une galaxie musulmane qui, dès l'avènement de l'islam, au VII^e siècle, s'appliqua à sublimer les sourates du Noble Coran, la calligraphie arabe, dont les élégantes arabesques émerveillèrent Picasso, a été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Sous l'égide du ministère saoudien de la Culture et en partenariat avec l'Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), une grande réunion de coordination, à laquelle furent conviés 16 pays

arabes, eut lieu à Riyad, afin de concentrer tous les efforts dans ce sens. Pour que la belle écriture coranique, née en Orient et magnifiée sous la plume du calame, reçoive les honneurs qu'elle mérite, c'est à la Société saoudienne de la préservation du patrimoine qu'il incomba de peaufiner le dossier de candidature soumis à l'Unesco. En mémoire de ses nombreux orfèvres qui, tout au long de l'Âge d'or de la civilisation islamique, dans un Moyen-Âge qui, contrairement à l'Occident, était plus foisonnant que ténébreux,

s'employèrent à la codifier, à en faire une discipline rigoureuse et à lui apporter de la flamboyance, 2020 fut proclamée « Année de la calligraphie arabe » par le ministère saoudien de la Culture. « La calligraphie arabe a été et continuera d'être le centre d'intérêt et la passion des experts, des parties prenantes et de tous ceux qui sont impliqués dans les affaires culturelles, l'éducation et la science, et qui s'intéressent au plus haut point au patrimoine culturel et de l'humanité », a déclaré Hattan bin Mounir bin Samman, secrétaire

général de la Commission nationale saoudienne pour l'éducation, la culture et les sciences. Elle a traversé les siècles sans que son esthétisme et son pouvoir de fascination ne s'émeussent, l'écriture arabe ciselée, raffinée et parfaitement proportionnée, que certains ascètes des beaux caractères, tout entier absorbés par l'embellissement du Livre saint de l'islam, comparent à la composition d'une symphonie, avait tous les atouts pour figurer sur la liste patrimoniale Unesco. ■

Afin de promouvoir les capacités de son réseau 5G

Ooredoo choisit la star internationale de football Neymar Jr comme nouvel ambassadeur de la marque de la compagnie

Ooredoo, l'opérateur des télécommunications officiel de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022™ au Moyen-Orient et en Afrique, a annoncé la signature d'un partenariat avec NR Sports en vertu duquel il a désigné la star internationale de football Neymar Jr comme le nouvel ambassadeur de sa marque afin de promouvoir les capacités de son réseau 5G avancé. Le footballeur brésilien Neymar Jr, connu pour sa passion pour la technologie et le gaming, contribuera à faire connaître l'énorme potentiel du réseau 5G dans le dé-

veloppement et l'amélioration de la vie des gens dans divers domaines. Le joueur collaborera avec le premier opérateur des télécommunications pour promouvoir les capacités de la technologie 5G et les réseaux ultra-rapides de Ooredoo dans les pays où le groupe opère à travers le monde. Neymar Jr est considéré comme l'un des footballeurs des plus talentueux de la génération actuelle. Il a été élu à deux reprises meilleur footballeur en Amérique du Sud. Après avoir intégré le Paris Saint-Germain en 2017, Ney-

mar a grandement contribué dans les quatre championnats et les trois Coupes de France remportés par son club. L'annonce du partenariat avec Neymar Jr coïncide avec la récente annonce du Groupe Ooredoo sur le changement de son identité visuelle sous le nouveau slogan «Upgrade Your World». Ce nouveau slogan du groupe Ooredoo est centré sur le progrès humain et reflète l'engagement de l'entreprise pour le développement continu et l'amélioration de tous les aspects de la vie des gens. ■

Demande d'aide financière

Homme âgé, handicapé, diabétique, sans revenu, demande aux âmes charitables de lui venir en aide afin de subvenir à ses besoins.

Mob : 0558 46 56 38

Crise énergétique

La Tunisie veut exporter l'énergie vers l'Europe

Devant la crise énergétique galopante qui frappe toute l'Europe, la Tunisie a décidé de concurrencer le Maroc en développant toute sa production dans le domaine de l'énergie renouvelable. La Tunisie accueille du 19 au 21 octobre 2021 le premier salon international de la transition énergétique, organisé à l'initiative de la chambre syndicale du photovoltaïque en Tunisie (CSPV), en collaboration avec l'Union tunisienne de Commerce et de l'Artisanat (UTICA).



Cette manifestation qui allie l'exposition et les conférences se tient sous le signe du «développement durable en Tunisie». Elle rassemble l'ensemble des acteurs dans le secteur des énergies renouvelables, les intervenants des secteurs public et privé, de hauts responsables, ainsi que des représentants des organismes publics et privés tunisiens et étrangers, rapporte la TAP. La manifestation qui sera organisée au siège de l'UTICA sera axée sur le rôle du secteur privé en matière de mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable en Tunisie et de concrétisation des objectifs du plan solaire tunisien. Les énergies renouvelables et la transition vers une économie à émissions carbone réduites en Tunisie, représentent le sujet principal de cet événement. Le secteur privé s'apprête à investir pas moins de 10 milliards de dinars soit 3 milliards de dollars, pour réaliser 80% des objectifs du plan solaire tunisien à l'horizon 2030, lequel porte sur la production de 4 500 Mégawatt à partir des

énergies renouvelables, au cours des sept prochaines années, a confié à la TAP le président de la CSPV, Ali Kanzari. «Il est temps de conjuguer les efforts et de lever les obstacles juridiques et administratifs en la matière», a-t-il indiqué lors d'une rencontre organisée, au siège de l'UTICA, appelant les parties prenantes dont la STEG et l'Agence nationale de maîtrise de l'énergie (ANME) à le faire rapidement. Selon les participants à cette rencontre, la Tunisie pourrait saisir l'occasion de la crise énergétique, créée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, pour rattraper le retard en matière d'énergies renouvelables et de transition énergétique, afin qu'elle devienne un fournisseur de l'Europe en matière d'énergie verte. Les pays européens de la rive Nord de la Méditerranée, parmi les plus gros consommateurs d'énergie l'hiver, sont en mesure de s'approvisionner en énergie verte des pays de la rive sud, dont la Tunisie et le Maroc. La Grande-Bretagne a eu recours au Maroc pour s'approvisionner en cette

énergie via l'atlantique, en prévision des vagues de froid attendues cet hiver. La Tunisie pourrait exporter l'énergie verte vers l'Europe, à la faveur de sa position géographique et sa proximité du vieux continent. Sur le plan international, la croissance dans les principales économies s'est affaiblie récemment, les prix des produits de base et des matières premières, notamment le pétrole, ont poursuivi leur tendance à la baisse quoique demeurant sur des paliers élevés, tandis que l'inflation mondiale s'est établie à des niveaux historiquement élevés. Les banques centrales, tout en s'attachant à leur mandat de stabilité des prix, continuent à resserrer leurs politiques monétaires, entraînant un durcissement marquant des conditions financières internationales. L'orientation restrictive des politiques monétaires des principales économies risque de s'accroître au cours de la période à venir, face aux pressions inflationnistes particulièrement importantes qui se profilent à l'horizon et qui devraient

être alimentées par la crise énergétique qui plane sur l'Europe à l'approche de l'hiver. La dynamique de croissance de l'économie mondiale devrait ralentir ce qui a amené plusieurs institutions internationales à réviser leurs projections de croissance économique mondiale à la baisse. En Tunisie l'activité économique s'est affaiblie au second trimestre 2022, sur fond notamment de la contre performance des industries non manufacturières. En outre, la bonne tenue de l'activité des industries manufacturières exportatrices, Le niveau des réserves de change s'est établi à 23.848 MDT, le 29 septembre 2022, contre 23.313 MDT au terme de l'année 2021. La banque centrale tunisienne exprime sa préoccupation quant aux risques haussiers entourant la trajectoire future de l'inflation et souligne l'importance de la coordination des politiques économiques pour éviter une dérive de l'inflation qui pourrait accentuer les vulnérabilités économiques et financières, a-t-on annoncé encore.

Oké Faouzi

Sahara occidental

Le Conseil de sécurité tiendra lundi une réunion des pays contributeurs à la Minurso

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra, lundi à New York, une réunion des pays contributeurs de troupes à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) alors que l'organe onusien s'apprête à examiner, fin octobre, le renouvellement du mandat de cette mission. Les principaux pays qui fournissent des contingents à la Minurso sont le Bangladesh, l'Égypte, la Russie, le Pakistan, la Chine, le Honduras, le Brésil, le Ghana, la Croatie et la Hongrie. Dans ce contexte, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a salué, dans son dernier rapport sur la situation au Sahara occidental, «le soutien des pays contributeurs aux efforts de la Minurso pour parvenir à un équilibre entre les sexes parmi ses observateurs militaires, conformément aux objectifs de l'Action pour le maintien de la paix». Le chef de l'ONU s'est dit, en outre, «convaincu que la participation accrue des femmes dans les missions de maintien de la paix améliore la performance des opérations de paix des Nations unies et renforce leur efficacité». Dans son rapport, Guterres a également souligné que la Minurso «reste la seule source d'informations impartiales et de

conseils» pour le secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité, ainsi que pour les États membres concernant les développements dans les territoires sahraouis occupés. La mission onusienne, a poursuivi le SG de l'ONU, «représente l'engagement des Nations unies et de la communauté internationale en faveur d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable» au conflit au Sahara occidental conformément aux résolutions 2440 (2018), 2468 (2019), 2494 (2019), 2548 (2020), 2602 (2021). La réunion de lundi sera suivie, le 17 octobre, de consultations à huis clos et d'un briefing du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Alexander Ivanko et de l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. Ce dernier doit présenter son rapport sur la situation dans les territoires sahraouis occupés, et aborder le mandat de la Minurso qui expirera le 31 octobre. Dans ce contexte, Antonio Guterres a recommandé, dans son dernier rapport sur le Sahara occidental, au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Minurso d'une année supplémentaire, jusqu'au 31 octobre 2023. ■

Profanation

Des colons israéliens déchirent et incendient le Saint Coran à Hébron

Une semaine après que des colons israéliens aient profané la mosquée Ibrahim dans la ville d'Hébron, dans le sud de la Cisjordanie, avec des chants et des danses, des colons ont profané aujourd'hui le livre sacré musulman «le Coran», en brûlant des copies, les déchirant puis les saccageant près de la mosquée Ibrahim, selon un responsable local. Le directeur du département Waqf d'Hébron, Nidal Jaabari, a dit à Wafa que les colons ont déchiré et brûlé des exemplaires du Coran, puis les ont jetés à la poubelle près de la mosquée Ibrahim dans la vieille ville d'Hébron, qui est sous le régime militaire israélien et où plusieurs colons sont localisés, considérant cet acte comme un affront aux musulmans et à l'islam. Israël ferme généralement la mosquée Ibrahim, également connue sous le nom de grotte des patriarches, aux musulmans pen-

dant les fêtes juives et n'autorise que les juifs à y être présents. En septembre dernier, les forces d'occupation ont empêché pour 57 fois l'appel à la prière dans la mosquée Al-Ibrahimi et l'ont fermé le 26 septembre devant les fidèles sous prétexte des fêtes juives. La ville d'Hébron, dans le sud de la Cisjordanie, abrite environ 160 000 Palestiniens et environ 800 colons israéliens notoirement agressifs qui vivent dans des complexes fortement gardés par les troupes israéliennes. La mosquée Al-Ibrahimi est située dans la vieille ville d'Hébron, à quelques centaines de mètres de la partie de la ville occupée illégalement par environ 400 colons extrémistes. Depuis 1967, la mosquée Al-Ibrahimi, comme tous les autres lieux saints musulmans en Palestine, est devenue une cible pour les troupes de l'occupation israélienne et les colons.

Agence de presse palestinienne

Europe : crise énergétique

Face à l'envolée des prix de l'énergie, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé, mercredi, vouloir mettre en place une «réforme complète et en profondeur» du marché de l'électricité, ainsi que le plafonnement des superprofits des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables et de nucléaire. La flambée du gaz et de l'électricité plonge des millions de ménages euro-

peens dans la précarité et les États dépendent des sommes considérables : 236 milliards d'euros dans l'UE entre septembre 2021 et août 2022, hors Portugal et Hongrie, évalue l'institut Bruegel. Pour faire face à cette inflation, l'UE va engager «une réforme complète et en profondeur» de son marché de l'électricité, a promis, mercredi 14 septembre, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der

Leyen, lors de son discours sur l'état de l'UE au Parlement de Strasbourg. Bruxelles envisage ainsi de plafonner les revenus des producteurs d'électricité issue du nucléaire et des énergies renouvelables (éolien, solaire, hydro-électrique). Ils engrangent des bénéfices «exceptionnels» en vendant leur production à un prix très au-delà de leurs coûts de production, qui n'augmentent pas, contrairement à ceux des centrales au gaz. ■

contribution

Face aux tensions énergétiques

Quelles perspectives pour intensifier la coopération entre l'Europe et l'Algérie, lors de la visite de la Commissaire européen à l'énergie ?

La 4^e réunion annuelle de Haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne, coprésidée par le ministre de l'Énergie et des Mines algérien, et la Commissaire européen à l'énergie, se tiendra le 10 octobre à Alger. Selon le communiqué conjoint «cette 4^e réunion s'inscrit dans le cadre des mécanismes de dialogue instaurés par le partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Algérie dans le domaine de l'énergie». Ce partenariat couvre l'ensemble des sujets d'intérêt commun, à savoir le développement des investissements dans l'exploration et la production des hydrocarbures, les perspectives du développement de l'industrie gazière, le développement de l'hydrogène, de l'électricité ainsi que la coopération dans le domaine des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Algérie.



Cette rencontre permettra, également, de passer en revue les progrès réalisés dans le domaine de la coopération énergétique et ses perspectives, depuis le lancement du partenariat stratégique issu de la dernière réunion tenue à Alger le 20 novembre 2018. S'agissant du second forum d'affaires, «il aura pour objet de promouvoir les investissements et les partenariats industriels entre les entreprises algériennes et européennes dans le secteur de l'Énergie et d'engager des partenariats mutuellement bénéfiques à la lumière de la situation énergétique actuelle». Dans ce cadre se pose cette question : face aux tensions énergétiques, quelles perspectives pour la coopération entre l'Europe et l'Algérie,

1.- La forte hausse du prix du gaz, liée aux tensions internationales et à la guerre russe en Ukraine, mettent en évidence la grande dépendance de l'Europe au gaz russe, qui en 2021 représentait 46/47 % de sa consommation. L'Europe pourrait-elle s'en affranchir en se tournant plus vers d'autres partenaires, comme l'Algérie, et plus largement l'Afrique ? La décision tant des européens que du président russe de réduire fortement l'approvisionnement en gaz russe sur le marché européen ce qui a entraîné une très forte hausse étant coté le 05 octobre 2022, une augmentation de 12,8 % en Europe, pour atteindre les 209,88 €(soit 200,71 dollars), suscitant des inquiétudes pour l'hiver, certains experts extrapolant sur les

tensions géostratégiques persistent à des ruptures d'approvisionnement cumulé avec la hausse de prix pour 2023 . Si les niveaux de stockage de gaz, notamment en France grâce au nucléaire , sont supérieures à la normale pour la saison, les très faibles livraisons de gaz russe pourraient obliger certains pays européens à des coupures cet hiver pouvant mettre en difficultés l'appareil productif et accroître le processus inflationniste Selon le rapport de la banque mondiale en date du 15 septembre 2022, la hausse générale et simultanée des taux directeurs en réponse à l'inflation accentue le spectre d'une récession mondiale en 2023 et menace les économies de marché émergentes et en développement de crises financières qui engendreraient des dommages durables. Les investisseurs s'attendent à ce que les banques centrales relèvent les taux directeurs mondiaux à près de 4 % jusqu'en 2023, soit une augmentation de plus de deux points de pourcentage par rapport à leur moyenne de 2021. Toujours selon l'étude, si les perturbations de l'offre et les pressions sur les marchés du travail ne s'atténuent pas, ces hausses de taux d'intérêt pourraient porter l'inflation mondiale sous-jacente (hors énergie) à environ 5 % en 2023, c'est-à-dire près du double de la moyenne sur cinq ans précédant la pandémie. Pour ramener l'inflation mondiale à un taux conforme à leurs objectifs, les banques centrales devraient relever les taux d'intérêt de deux points de pourcentage supplémentaires, d'après le modèle utilisé dans l'étude. Mais si cela devait s'accompagner de tensions sur les marchés financiers, la croissance du PIB mon-

dial ralentirait à 0,5 % en 2023, soit une contraction de 0,4 % par habitant qui correspondrait à la définition technique d'une récession mondiale. Et pour conclure, « si la croissance mondiale ralentit fortement et il est probable que le rythme s'accroisse à mesure que de nouveaux pays entrent en récession. Je crains fort que cette tendance se poursuive, avec des conséquences prolongées et dévastatrices pour les populations des économies émergentes et en développement », a alerté le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass.

2.- Les trois plus grands producteurs mondiaux qui ont une influence sur le prix du pétrole sont les États-Unis, la Russie et l'Arabie Saoudite avec quelque 10-11 millions de barils/jour. Pour le gaz traditionnel, les plus grandes réserves mondiales sont détenues par la Russie, avec 45 000 milliards de mètres cubes gazeux, l'Iran 35 000 et le Qatar, plus de 15 000. La Russie possède aussi 6,4 % des réserves mondiales de pétrole et surtout 17,3 % des réserves de gaz naturel. Elle est le second producteur mondial de gaz, après les États-Unis, mais le premier pays exportateur au monde, l'économie russe étant très fragile parce que ses exportations sont peu diversifiées, étant fortement dépendante des hydrocarbures (gaz et produits pétroliers) qui représentent 25 % de la richesse produite (PIB) et 57 % de ses exportations. Selon la société de conseil Enerdata, l'Union européenne est le troisième plus gros consommateur d'énergie du monde en volume, derrière la Chine et les États-Unis, la consommation énergétique primaire s'étant élevée à 1,3 milliard de tonnes d'équi-

valent pétrole en 2019 pour environ 447 millions d'habitants, contre 2,2 milliards aux États-Unis, la même année, pour 333 millions d'habitants. Plus de 70 % de l'énergie européenne disponible est d'origine fossile : le pétrole (36 %), le gaz (22 %) et le charbon (11 %) dominent ainsi les autres sources d'énergie, même si leur part dans le mix en Europe a diminué de 11 points depuis 1990.

À l'inverse, les énergies renouvelables représentaient plus de 22 % de la consommation finale d'énergie dans l'UE en 2020, contre 16 % en 2012, et un objectif de 50 % en 2030. Selon Eurostat, les principaux fournisseurs de l'UE en 2020/2021, étaient la Norvège (20 %), l'Algérie (12 %, mais d'autres statistiques donnent 8-9%), les États-Unis (6%) et le Qatar (4 %) tandis que le plus grand fournisseur était la Russie avec 46-47 %, mais avec de fortes disparités selon les pays consommateurs de gaz russe : l'Allemagne (66 %), l'Italie (45 %, avec une percée de l'Algérie), la Bulgarie (75 %), la Slovaquie (85 %), l'Estonie (93 %), la Finlande (97,6 %), la Lettonie et la République tchèque (100 %). D'autres pays sont moins dépendants comme les Pays-Bas (26 %), la France (17 %) grâce au nucléaire, l'Espagne (10 %, l'Algérie y étant un acteur dominant), et la Slovaquie (9 %). Mais la Russie aussi se trouve dans une forte dépendance vis-à-vis de l'Europe, car les exportations destinées à l'Union européenne représentaient 52 % du total des exportations russes en 2014, et encore 47 % en 2021.

Dr Abderrahmane Mebtoul
professeur des universités
expert international
(A suivre...)

Sidi Bel-Abbès

Un fermier risque d'être expulsé d'une ferme qu'il occupe depuis 55 ans

Lairej Aek, son frère cadet et son fils, mariés et pères de famille, occupent tous les trois une ferme qui a depuis toujours portée le nom de son propriétaire Atia « ferme de Atia ». Atia c'est le prénom de leur défunt père venu en nomade depuis bien avant l'indépendance, et qui prenait comme domicile avec sa famille une tente d'infortune jusqu'à l'indépendance. Aussitôt, les terres ont été distribuées aux domaines agricoles, la ferme s'est trouvée automatiquement au milieu de cette terre, mais aucune autorité ni autre personne n'est venue déranger «Ami» Atia. Une fois bien installé, le vieux Atia avec sa famille nombreuse, décide de s'installer définitivement, et une ferme émergea au milieu de nul part. Une demeure pour la famille, des hangars, des écuries et des enclos pour les bêtes. Elle servait et sert d'abri au milieu de nulle part, aucun voisin aux alentours, alors que la commune n'était qu'une simple bourgade d'une petite population. L'élevage d'ovins et bovins et production de lait était et sont leur unique activité et seule source de subsistance. Cette famille témoigne



avec douleur, avoir enduré beaucoup d'obstacles depuis toute cette durée, à un malheur complexe indescriptible pendant toute une vie. Ceux d'avant l'indépendance et ceux d'après. Le terrorisme en faisait partie. Les terres agricoles qui les entouraient étaient encore exploitées par le domaine, pas encore attribuées dans le cadre de l'exploitation agricole collective (EAC). Jamais ils n'ont été persécutés ou dérangés. En 1987, date de reconversion des terres en une EAC, après 20, un groupe de bénéficiaire de cette procédure est venu, et encore

jamais de problème, jusqu'en 2022. Un temps qui dépasse 55 années. La famille de Lairej Aek, son frère et son fils n'ont jamais été effleuré par une quelconque idée d'être un jour dérangés, jusqu'au décès d'un membre du groupe en 2021. Les héritiers sont venus leur apprendre après 55 longues années qu'ils sont sur leur parcelle de terre en application de la décision d'exploitation déléguée en 1987. Un coup de marteau sur la tête. « Comment est-ce arrivé ? », se demandent-ils étonnés. Ils n'ont été ni avisés ni exclus pour chercher une

autre vie ailleurs, ni sollicités pour un quelconque arrangement. Pourtant, c'est des citoyens algériens, des acteurs productifs, des éleveurs avérés d'ovins et bovins que l'Etat encourage et défend pour booster le développement économique du pays. Lairej Aek lance un appel au nouveau wali pour se pencher sur son cas, devenu sensible et critique, vu qu'il constitue sa source unique de subsistance en tant qu'éleveur de bétail.

Djillali Toumi

Accidents de la route à Relizane Les habitants exigent l'implantation d'une passerelle

L'absence d'une passerelle rend de plus en plus difficile l'accès à la nouvelle ville de Bendaoued, en raison du flux important des véhicules, et cela bien qu'il existe un projet de réalisation d'une trémie sous la voie de chemin de fer qui tarde à être lancée pour des raisons inconnues. En effet, les habitants de Bendaoued se sont plaints de l'augmentation du nombre d'accidents. En effet, au niveau de cette localité, surtout après l'ouverture du centre commercial, le nombre d'accident a augmenté. C'est le cas d'un accident survenu, hier, causant le décès d'une femme. Elle avait rendu l'âme sur place. De nombreux automobilistes se considèrent dans un rallye au point où ils ne font même plus attention au respect des signalisations routières, se fortifiant dans l'excès de vitesse. Ainsi, le danger guette en permanence les enfants ainsi que les personnes âgées. « C'est une question de civisme, à vrai dire, car il est impossible pour les autorités de mettre une surveillance derrière chaque conducteur », disent des habitants, qui ne voient pas d'autres solutions que de réclamer l'installation de ralentisseurs ou l'implantation d'une passerelle pour dissuader tout chauffard imprudent. Une opération qui ne demande pourtant pas de grosses dépenses financières. Les habitants de la cité lancent un appel au premier responsable de la wilaya pour l'installation des ralentisseurs, surtout que les risques d'accidents s'accroissent ces derniers jours.

N.Malik

Relizane

Angoisse et grave déception des villageois de Belacel

Malgré que la wilaya de Relizane abrite trois grands ouvrages en matière hydrique, à savoir le barrage de Gargar implanté dans la commune de Lahlaf, Merdjat Sidi Abed à Oued Rhiou et celui de Sad Es Saada implanté dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda, la distribution d'eau potable continue à poser problème à Relizane. Tantôt y a pas d'eau à cause des travaux de conduites, tantôt à cause de coupure d'énergie provoquant la suspension de pompage ?

« Mais jusqu'à quand allons-nous supporter ces effets indésirables ? » se lamente un des plaignants. En effet, plusieurs villages de la commune de Belacel ont connu cette fois-ci une perturbation prolongée dans la distribution de l'eau potable, durant dix jours. Selon les affirmations des uns et des autres, les robinets étaient à sec depuis plusieurs jours. Une situation qui a contraint de nombreux habitants à recourir aux colporteurs, qui leur livrent

de l'eau à raison de 4.000 DA la citerne, de 3 m³. Cette privation d'eau a angoissé péniblement les villageois qui se disent exaspérés par cette pénurie d'eau potable. Pour ne parler que de ce besoin vital, une minorité ne semble pas être concernée par ces coupures trop fréquentes. De l'avis de beaucoup de citoyens, les enfants transformés en colporteurs d'eau par leurs parents souffrent le martyr. Jusqu'à quand, allons-nous supporter ces interminables

désagréments ? L'absence de cette matière vitale complique le quotidien des mères de famille en matière d'hygiène et des personnes malades. Ce qui est regrettable, c'est que les services de l'APC ne daignent même pas répondre aux sollicitations des plaignants, où bien insérer un communiqué à l'effet de signaler cette rupture d'alimentation en eau potable de sorte à ce que les citoyens puissent prendre leurs dispositions.

N.Malik

Constantine

Evolution des apprenants du Coran

Les classes coraniques enregistrent ces dernières années une évolution du nombre d'apprenants, à travers les communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs (DARW).

Le nombre d'apprenants est passé de 18.600 élèves durant l'année scolaire précédente à environ 19.000 enfants l'année scolaire en cours, a précisé à l'APS le chef du service de l'enseignement coranique, de la formation et de la culture islamique

à la direction du secteur, Abdelhakim Khelfaoui, en marge de la nouvelle rentrée scolaire 2022-2023.

Cette hausse s'explique par « la demande exprimée par les parents d'élèves auprès des mosquées des différentes communes de la wilaya en raison du manque de classes de préscolaire à travers certains établissements primaires », a précisé la même source.

Les responsables locaux du secteur ont fait savoir que le nombre des classes coraniques a croît ces dernières années à

l'échelle locale en vue d'absorber la pression enregistrée dans ces structures, qui comptent une moyenne de 30 élèves par classe. Constantine compte plus de 500 classes relevant de 350 mosquées et 11 écoles coraniques se trouvant à travers les douze (12) communes de la wilaya, a indiqué la même source, soulignant que « le programme d'enseignement dans les classes coraniques est susceptible de préparer les apprenants, au même titre que les classes préparatoires, pour leur passage au cycle primaire ».

En sus de l'apprentissage du Saint Coran, les élèves des écoles coraniques bénéficieront de l'initiation à l'écriture et au dessin, des activités d'animation culturelle et de la langue arabe, indique-t-on de même source. Au total, 625 encadreurs dont la majorité sont des enseignants diplômés de l'université l'Emir Abdelkader des sciences islamiques, assurent l'application du programme d'enseignement mis en place, a-t-on appris des responsables de la DARW.

APS

courrier

Lettre ouverte

À Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de la République,
Après avoir usé, durant dix-sept années, toutes les voies légales pour nous rétablir dans nos droits, nous sommes contraints de recourir à la presse pour pouvoir nous faire entendre.

Nous, chercheurs permanents organisés en coopérative immobilière dénommée « Association de la résidence des chercheurs de Zéralda », exerçant auprès de différents centres de recherche (EPST), espérons que cette ultime voie de communication vous fera sentir notre consternation et vous sensibilisera pour nous aider à être rétablis dans nos droits. En 2002, le CERIST avait été désigné par

la tutelle (MESRS) pour acquérir, à notre profit, un terrain à bâtir, situé à Zéralda. L'argent que nécessitait cet achat était celui des chercheurs qui ont engagé leurs fonds personnels. Cette transaction fut faite en 2005. Les conditions de transfert dudit terrain à ses véritables propriétaires sont fixées par deux conventions établies en 2002 et 2006, entre ce centre et notre coopérative.

Hélas, après dix-sept ans d'attente, notre projet n'a connu aucune avancée et notre terrain ne nous a toujours pas été transféré. Pourtant, nous avons agi auprès de différentes autorités, frappé à toutes les portes, déposé des dossiers exhaustifs

comprenant, entre autres, des correspondances de hautes autorités de l'Etat qui témoignent de la régularité de notre projet, mais en vain.

Pour ne citer que les requêtes et dossiers transmis ces dernières années :

-Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) (17/12/2020 et 17/01/2021),

-Premier ministre (18/02/2021),

-Médiateur de la République (26/04/2021),
-Présidence de la République (30/09/2021).

Toutes ces démarches sont restées sans réponse.

Etant profondément convaincus de votre

engagement à rendre justice à tout citoyen algérien, nous vous sollicitons, Monsieur le Président de la République, vous qui restez notre seul recours, et nous demandons d'intervenir en nous rétablissant dans notre droit.

En espérant, grâce à vous, un dénouement heureux de notre problème, veuillez croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre haute considération.

**P/la Coopérative ARCZ
Le Président de la Coopérative
Abdelkrim Meziane
Tél. 06 61 92 56 57
CERIST, Rue des frères Aissiou
Ben Aknoun Alger**

Lettre ouverte : À Monsieur le Président de la République

J'ai l'honneur de venir respectueusement vous demander de bien vouloir imposer ma participation comme membre de cette commission de recherche des vérités et de l'écriture de l'Histoire. Je suis âgé de 72 ans, ex-expert géomètre en retraite (disponible et en mesure de la tâche). D'après les présents documents des services secrets de l'époque retrouvés murets par une main inconnue après des travaux de cette boutique de cette grande artiste A. Djouher (Dora Maar) réputée mondialement mais ignorée dans le pays pour lequel elle sera rendue « folle », punie et séquestrée à vie. Je suis le fils caché de cette « folle héroïne » franco-algérienne qui sera épargnée de la guillotine, mais qui sera séquestrée pour le restant de sa vie pour avoir pensé et dessiné plusieurs esquisses du drapeau du pays de son père,

l'Algérie en 1937, après avoir réalisé cette toile de Guernica qui cause des remous en France.

Elle va coudre minutieusement ce dernier après approbation de cette variante en 1941 et était présente avec elle assise Emilie, l'épouse de Messali Hadj, sur ce lieu. A 72 rue Sadi Carnot, actuelle rue Hassiba Ben Bouali (Alger) où sera créée bientôt le futur musée de l'Histoire du drapeau algérien. Je suis le créateur dans cette modeste boutique de ce musée où sera encore créée la fondation de cette « femme d'Etat » A. El Djawhar (dite Dora Maar) en même temps. Je suis le petit-fils de ce grand artiste Azouaou Alit dit Hocine, le père biologique de Markovitch Henriette que j'incarne moi Azouaou Aomar dit Hocine, caché pour ne pas être éliminé. Ce créateur de l'art cubiste et le réalisateur de cette symbolique « Etoile Nord-

Africaine », après la création par son ami Messali Hadj du « PRA ». Je suis l'écrivain de ce livre de l'Histoire de notre drapeau algérien et de la séquestration à vie en France de sa « réalisatrice », ma mère. Quelle fierté ! Cette grande au « crayon dérangeant », cette épouse aux quatre noms de Pablo Picasso qui sera mariée de force avec un faux nom, sans date de naissance, avec la réserve stricte et secrète du nom des parents et sur l'ordre du gouverneur d'Alger, M. Georges Le Bleau avec deux actes de mariage uniques au monde des humains qui ne seront conservés qu'au BCAAM (Bureau central des archives de l'administration militaire).

D'un asile à l'autre

Après sa mort en 1997, elle sera portée sur le fronton

d'une rue de Paris avec ce faux nom de Muse (Dora Maar photographe artiste peintre). Les héritiers de Picasso vont même tromper l'état civil de la ville de Paris en portant cette épouse et mère avec un acte « décedée célibataire ».

Monsieur le Président,

Je souhaite que l'inauguration d'ouverture au public de ce musée m'ême étroit et petit se fera par vous en honorant pour l'Histoire les braves.

En souhaitant votre approbation, Recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes sentiments de respect.

**M. Aomar Zouaou Ait Hocine
N° 4 Bois des Cars I – Dely Brahim (Alger)
Mob : 05 52 40 95 45**

Lettre ouverte : À Monsieur le ministre de l'Habitat

Séisme du 3 mai 2003

Le cri de détresse d'une famille sinistrée de Oued Koriche

Bien des sinistrés du séisme du 21 mai 2003 continuent d'endurer encore les conséquences fâcheuses de cette catastrophe naturelle. C'est le cas de la famille Méchoukane dont le domicile situé à la rue Mohammed Touhami, dans la commune de Oued

Koriche, dans la capitale, a subi de graves dommages des suites de ce séisme au point d'être frappé d'une croix rouge du 5ème degré selon la classification du service du CTC sur la fiche d'évaluation des dommages, (séisme du 21/5/2003 sous le numéro 003539) par les services techniques. Autrement dit, cette habitation se devait d'être démolie et ses occupants relogés ailleurs dans un logement décent. Ce qui, dix-neuf ans

après, n'est pas encore fait, à la grande déception et immense désillusion de cette famille qui s'en remet directement au ministre de l'Habitat, à l'effet d'intervenir au plus vite pour lui éviter les conséquences d'un effondrement plus que probable de l'habitation. Dans une lettre adressée à Mohamed Tarek Laribi, Amine Méchoukane rappelle que sa demeure familiale a été victime de ce séisme et la commission de contrôle

technique de construction qui l'a visitée, l'a classifiée en rouge. Ce qui signifiait qu'elle devait être démolie et la famille relogée ailleurs. Ce qui ne s'est pas encore fait du fait que la situation sociale de la famille ne lui permet pas de trouver une solution de rechange. « Nous n'avons jamais cessé depuis, d'interpeller les autorités quant à notre grave et dangereuse situation et nous n'avons pas encore bénéficié de l'attention

requise », soutient Amine Michoukane qui précise dans sa missive que l'habitation familiale a également subi des désagréments de l'opération de démolition d'une habitation mitoyenne qui n'est pas encore achevée de nos jours.

**M. Méchoukane Yacine
4 rue Touhami Mohamed
Ouled Koriche (Alger)
Mob : 06 62 27 24 80/
0664 06 30 07**

Lettre ouverte

À Son Excellence, Monsieur le Président de la République

Objet : Demande d'intervention urgente

Votre Excellence, Monsieur le Président de la République

La famille des frères Bouassida Mohamed et Saïd de Bir Mourad Raïs, demande votre intervention pour régler la situation du lot de terrain qu'ils ont acheté à Ouled Fayet, il y a plus de 16 ans, avec acte notarié et publié, afin de construire une maison familiale. Mais ce rêve ne s'est pas réalisé à cause des problèmes qu'a connus ce terrain suite à son transfert au profit de « Dounia Park » en 2006 et à l'inclusion de la coopérative dans laquelle il se trouve dans le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) qui l'a transféré d'un terrain urbain à un terrain de type non urbain (post 137).

Par conséquent, la joie de 18 familles sur 56 qui ont des actes de propriété des lots de terrains dans la coopérative immobilière « Amel » à Ouled Fayet depuis 2005, reste non comblée. Ces familles n'ont pas pu exploiter leurs

biens à cause des entraves administratives des services locaux, auxquels elles se sont heurtées. Selon la lettre que les deux frères Bouassida ont adressée la semaine dernière au wali d'Alger, après un an de l'achat des lots de terrains, celui de la coopérative immobilière « Amel » a été inclus dans « Dounia Park ». Après leur recours contre cette décision, bien qu'ils aient obtenu un certificat d'urbanisme en 2009, leurs peines n'ont pas cessé : la direction de la construction et de l'urbanisme et par ordre de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a classé le terrain de la coopérative comme espace vert.

Ainsi, les deux plaignants et 16 membres de la coopérative se sont opposés à cette classification et ont déposé un dossier prouvant leur droit à cette propriété avant de découvrir que le terrain est comme inclus dans le PDAU. Par ailleurs, M. Bouassida Saïd a expliqué à « El Chourouk » que la superficie du park est de 1059 hectares et que la coopérative se trouve en dehors du park, selon l'arrêté ministériel cité au journal officiel n° 22 du

15/04/2012. En dépit de tout cela, la décision d'inclure le terrain dans le plan n'ayant pas encore été annulée, les familles continuent à souffrir de la crise de logement malgré leur possession d'actes de propriété publiés du lot de terrain situé à Ouled Fayet. Le concerné dévoile que parmi les membres de la coopérative, il y en a ceux qui ont quitté ce mode et d'autres qui attendent impatiemment la régularisation.

Il a également indiqué que son frère et lui ont voulu leur maison familiale qui était dans l'indivise avec des héritiers et avaient acheté ce terrain de 400 mètres carrés dans la coopérative immobilière « Amel » avec leur propre argent afin qu'ils puissent construire des maisons pour leurs familles mais qu'ils se sont retrouvés locataires depuis 2005 à ce jour. Le plaignant, Saïd, a en outre, expliqué qu'il est père de quatre fils mariés qui ont eux aussi des enfants. Ainsi, la famille qui se compose de 18 personnes vit dans une maison de deux pièces et une cuisine.

Compte tenu de la crise de logement dont

souffre cette famille, d'un côté, de l'autre, ses enfants ont été privés de leur droit au logement, sous prétexte que leur père possède un lot de terrain. Ce dernier se trouve inclus dans « Dounia Park » dont la moitié est classé urbaine et l'autre de nature non urbaine.

Compte tenu du drame que vivent les deux familles, nous sollicitons Votre excellence, Monsieur le Président de la République d'intervenir en ouvrant une enquête en urgence concernant le problème du lot de terrain susmentionné et sur l'affaire relative à l'exclusion des enfants du processus de relogement, sachant qu'ils n'avaient bénéficié d'aucun privilège, malgré leur appartenance à une famille révolutionnaire.

Dans l'attente d'une suite à ma lettre, je vous prie de croire, Votre Excellence Monsieur le Président de la République, à ma haute considération et mon profond respect.

**Famille Bouassida
Adresse : 25 rue Ahmed Kara
Bir Mourad Raïs – Alger
Mob : 0661 87 17 64**

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

LA 15^E ÉDITION S'OUVRE SAMEDI PROCHAIN À ALGER

Le 12e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS), prévu du 15 au 20 octobre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih devra accueillir 13 pays avec l'Allemagne en invité d'honneur et le Danemark qui marque sa première participation à ce festival, a annoncé le commissaire de cette édition, Abdelkader Bouazzara. Après une absence de deux années, due au gel de l'activité culturelle causé par la pandémie du Coronavirus, le FCIMS revient dans sa 12e édition, avec des ensembles venant d'Allemagne, Japon, France, Danemark, Autriche, Tunisie, Egypte, Italie, République Tchèque, Syrie, Afrique du Sud, Russie et Soudan, qui devront se succéder six jours durant, dans des répertoires variés de la musique et de l'opéra universels.

Au rythme d'une programmation de deux à trois concerts par soir, le 12e FCIMS prévoit également des master class, encadrés par des formateurs du Japon, Allemagne, Danemark, Tchèque, Tunisie, Italie, Soudan, Russie et Syrie.

Les étudiants des Ecoles et Instituts régionaux de musique de 17 villes d'Algérie bénéficieront ainsi de formations dans des classes pour Chant, Chef d'Orchestre, Violon, Piano, premier Hautbois, Violoncelle et Accordéon.

«Les jeunes étudiants, représentant l'avenir de notre cher pays, ont une place prépondérante dans le programme de cette 12e édition qui coïncide avec les célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale», a déclaré Abdelkader Bouazzara.

Par ailleurs, trois conférences, «Chahrazed» de Rimski Korsakov et sa relation publique et cachée avec l'héritage musical algérien, «Possibilité d'adaptation de la musique traditionnelle à une distribution symphonique (modèle de l'air (Ajku))» et «Le violon de cérémonie d'Alger» sont également programmées lors du 12e FCIMS. La soirée inaugurale du 12e FCIMS sera animée par une fusion de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction depuis la 11e édition par Lotfi Saïdi et l'Orchestre symphonique allemand, «L'Arte del Mondo» sous la direction de Ehardt Werner Karl Christoph.

Le 12e Festival culturel international de musique symphonique est organisé en collaboration, entre autre, avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), l'Office national de la Culture et de l'Information (Onci), ainsi que l'apport des différentes ambassades des pays participants.

R.C

Commémoration de la disparition de Yahia Benmabrouk

Une vie au service de la cause et de la culture algériennes

Il y a 18 ans, disparaissait Yahia Benmabrouk, l'acteur créateur connu sous le célèbre nom d'«L'apprenti», après une carrière artistique pleine, marquée par son engagement et son militantisme aux formes hautement créatives qui lui ont valu d'être immortalisé dans l'histoire de l'art algérien.

Né à Alger le 30 mars 1928, Yahia Benmabrouk est monté sur scène pour la première fois en 1940 suite à une heureuse coïncidence, où il s'est vu alors appelé à la rescousse par l'homme de théâtre, formateur et responsable de la troupe théâtrale algérienne, Mustapha Kateb, en remplacement d'un jeune comédien.

A l'heure où l'Algérie célèbre le 60e anniversaire du recouvrement de son indépendance, il est important de souligner le parcours militant de cette grande figure du théâtre et du cinéma algériens qui a voué son talent d'artiste au service de la cause nationale et de la culture algérienne.

Victime d'un attentat perpétré en 1956 par des extrémistes français, Yahia Benmabrouk s'est vu contraint d'arrêter ses activités artistiques, pour revenir deux ans plus tard, en 1958 et participer, comme membre fondateur à la création de la troupe artistique du Front de libération nationale dirigée par Mustapha Kateb.

Fondée en Tunisie en 1958, la troupe du FLN s'était fixée pour mission principale de promouvoir la Révolution algérienne à l'étranger, à travers un collectif engagé d'artistes, de créateurs et d'intellectuels dans divers do-



maines des arts de la scène qui a présenté plusieurs de ses performances dans plusieurs capitales du monde.

Après l'indépendance, Yahia Benmabrouk a eu une activité intense au Théâtre national algérien, enchaînant les rôles dans différentes pièces, à l'instar de la toute première, «Hassan Terro» (1963), puis, «Acteur malgré lui», «Une rose rouge pour moi», «El Ghoula», «Ma yenza ghir essah» ou encore, «Es'Soltane el hayer»

Le regretté a également joué dans «les concierges» (1970), aux côtés d'un grand nombre de figures du théâtre algérien, à l'instar des regrettés Sid Ali Kouirat, Fatih Berber et Ammar Marouf, pour se voir distribué deux ans plus tard, dans «L'homme aux sandales de caoutchouc» de Kateb Yacine, devenant ainsi le comédien incontournable au parcours singulier qu'il continuera d'animer jusqu'en 1983 où il apparaîtra dans Juha baâ h'marou».

Grande figure du théâtre postindépendance avec, entre autres,

Rouiched, Allel El Mohib, Kel-toum, Sid Ali Kouiret, Mustapha Kateb et Farida Saboundji, Yahia Ben Mabrouk avait participé à presque toutes les manifestations théâtrales nationales et prit part à nombre de festivals en Tunisie. Dans le 7e Art et à la télévision, ses débuts furent en 1967, avec le regretté Hadj Abderrahmane avec qui il avait formé le duo anthologique, «L'inspecteur Tahar et l'Apprenti», gratifiant durant plusieurs années le public de cinéphiles et les téléspectateurs d'une série de films comiques qui connaîtra un grand succès.

Parmi les films les plus célèbres rendus par ce duo, où Yahia Benmabrouk incarne le rôle de «L'Apprenti» (l'inspecteur adjoint) avec son caractère humoristique décalé et spontané, «L'Inspecteur Tahar» (1967) et «Les vacances de l'Inspecteur Tahar» de Moussa Haddad (1972), qui connaîtra un franc succès L'Inspecteur Taher Marque le but» (1975) ou encore «Le chat» (1978). Yahia Benmabrouk a également été distribué

dans de grandes œuvres comme le film historique «Chroniques des années de braise» (1975) de Mohamed Lakhdar Hamina, Palme d'or en 1975 au Festival de Cannes, qui raconte la souffrance des Algériens durant les années 1940 / 1950 et leur condition sociale difficile sous le joug du colonialisme français.

Après la mort de son compagnon Hadj Abderrahmane en 1981, «L'Apprenti» s'était presque totalement retiré de la scène artistique, marquant son retour au cinéma dans «Le Clandestin» (1989) de Benamar Bakhti, qui a remporté un grand succès auprès du public.

Dans les années 1990, le regretté a également participé à un certain nombre d'œuvres cinématographiques et télévisuelles, dont «Cheb» (1991) de Rachid Bouchareb, «Hafila tassir» (1993) et «Les vacances de L'Apprenti» (1999).

Yahia Benmabrouk s'est éteint le 9 octobre 2004, à l'âge de 76 ans.

R.C

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Concert de Lila Borsali en célébration du Mawlid Ennabaoui

Un concert prolifique de musique andalouse a été animé samedi à Alger par la cantatrice à la voix suave, Lila Borsali, en célébration du Mawlid Ennabaoui Ech'Charif, devant un public nombreux et recueilli. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le spectacle, rendu en deux parties durant près de 90 mn, a été placé sous le thème de «Rouh Ennoufous», un voyage onirique vers la paix intérieure, la quiétude, l'amour et le sentiment de félicité. Après quelques istikhbars au qanun, luth et violon, exécutés dans les gammes apaisantes du mode mineur, la douzaine de musiciens, brillamment dirigés par Leila El Kebir au violon alto, a interprété un prélude musical qui a donné le «La» à la première partie du concert, dans une ambiance empreinte de convivialité. Dans une scénographie soft et ramassée et un éclairage, aux atmosphères feutrées, la cantatrice, très applaudie par l'assistance, a fait son entrée dans une tenue verdâtre de haute couture traditionnelle, ornée de belles bro-



deries en fil doré. Lila Borsali, face à sa tablette électronique qui lui sert d'aide-mémoire, a entamé, dans la solennité du moment, noubet Raml El Achiya, rendue dans ses déclinaisons rythmiques et mélodiques. Avec une voix présente et étoffée la chanteuse a entonné notamment, Metchaliya, Touchia, Chams El Achiya Tasfar (M'çaddar), Selli Houmoumek (Btayhi 1), Harq Eddana (Btayhi 2), Lazala (derj 1), Dahrek, (Derj 2) Ma Achkou Chaki (Istikhbar), Wa Achiya (Nsraf1), Qad Ata Waqtou El Hana (Nsraf 2), Ya Mouqabil (N'çraf - M'khiless) et

Echamsou Malet Nahwa Essoufoura (Mokhless). La complexité des cadences irrégulières que l'ensemble des musiciens maîtrisait parfaitement, dénote d'un travail de préparation rigoureux, entretenu avant le concert, une attitude qui n'est pas étrangère à Lila Borsali, une artiste professionnelle et exigeante en qualité. Devant un public conquis avec qui la chanteuse échangeait par moments, la deuxième partie a été consacrée aux chants spirituels, à l'instar des pièces, Safate Ennadra, Hayaw Nzourou, Bin Mekka Wel Madina et Zad Ennabi, inter-

prétés à l'occasion d'El Mawlid Ennabaoui Echarif. Les textes au lyrisme poétique, ont été rendus sur un support musical relevé, avec les sonorités denses des instruments, exécutant de belles partitions qui ont restitué avec l'ensemble des musiciens, la valeur du travail et de l'exercice permanent qui a toujours valu au concert d'être apprécié de tous. L'orchestre, évoluant sous l'œil bienveillant de Leila El Kébir au violon alto, était composé de, Ghouti Hadjila à la Derbouka, Sofiane Bouchafa au Tar, Saïd GAOUA au set de percussions, Farid Mokkeddem au Ney, Rassim Bouabdellah à la Kouitra, Imad El Houari au Qanun, Djilali Rahmoun au Rebab, Saliha Ould Moussa au Luth, Hamza Bellouti au violoncelle et Rafiq Benhamed au violon.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert, «Rouh Ennoufous», marque l'ouverture de l'année artistique 2022-2023 de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

R.C

ASM Oran

Les recrues non qualifiées, le coach Hadj Merine dans l'embarras

L'ASM Oran s'est retrouvée contrainte de jouer son troisième match de suite en Ligue 2 de football sans ses nouvelles recrues, non encore qualifiées, mettant l'entraîneur Hadj Merine dans l'embarras.



■ L'ASMO contrainte de jouer son troisième match sans ses nouvelles recrues.

Cette situation a valu aux Oranais d'enchaîner une nouvelle contre-performance après s'être inclinés sur le terrain du WA Boufarik (2-0), samedi pour le compte de la troisième journée du championnat. Du coup, le club, qui table énormément sur cet exercice pour faire son retour en Ligue 1, un palier qu'il a quitté depuis huit années, se voit distancé de sept points déjà par les co-leaders du groupe Centre-Ouest, qui ne sont autres que les nouveaux promus, l'ES Mostaganem et le CRB Mechria. Avec seulement deux petites unités au compteur, la formation de «M'dina J'dida» est en train de se compliquer la vie après avoir

pourtant effectué une bonne préparation d'intersaison, selon l'avis même de son entraîneur Hadj Merine. Mais le technicien oranais se retrouve dans l'obligation de revoir ses plans dans chacune des sorties de son équipe en raison de la non-qualification de ses nouvelles recrues. «Au risque de me répéter, nous avons tablé énormément sur les nouveaux au nombre d'une douzaine, mais

voilà que je me retrouve contraint de jouer avec le restant de l'effectif de la saison passée, tout en faisant appel à des éléments de la réserve pour compléter la liste», déplore cet entraîneur. Hadj Merine affirme, au passage, nourrir de grosses ambitions cette saison pour accéder parmi l'élite, raison pour laquelle il a accepté de prolonger son contrat, lui qui a fait un énième retour à la barre tech-

nique de l'ASMO en milieu de l'exercice passé.

Cependant, la situation actuelle des Vert et Blanc l'oblige désormais à revoir à la baisse ses ambitions «si les nouveaux joueurs ne venaient pas d'obtenir leurs licences dans les plus brefs délais», a-t-il prévenu.

L'ASMO est toujours interdite de recrutement à cause de ses dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), rappelle-t-on.

Le montant de ces dettes est estimé à 35 millions de dinars, mais la Fédération algérienne de football a permis la levée d'interdiction de recrutement sur les clubs concernés s'ils payaient une valeur représentant 30 PC de leurs dettes. Une mesure pas encore mise à profit par la direction de l'ASMO qui espère l'intervention des autorités locales pour régler ce problème, selon ses dirigeants.

R. S.

Ligue 1

La JS Kabylie poursuit son redressement

Vainqueur samedi en déplacement face aux Togolais de l'ASKO Kara (2-1), en match (aller) du 2^e tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique de football, la JS Kabylie poursuit son redressement sous la houlette de son nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, après un début de saison difficile. Arrivé sur le banc des «Canaris» le 13 septembre dernier, en remplacement du Belge José Riga, limogé, Amrani a complètement relancé l'équipe phare de Djurdjura, parvenant notamment à libérer les joueurs sur le plan psychologique, eux qui étaient en proie au doute. Et pour cause, la JSK a complètement

raté son début de saison en alignant quatre défaites de suite, toutes compétitions confondues, ce qui s'est avéré fatal pour le technicien belge, qui a fini par être démis de ses fonctions au lendemain de la défaite concédée face à l'USM Alger (1-0) au stade de Dar El-Beida, dans le cadre de la 3^e journée du Championnat. La direction du club présidée par Yazid Larichen a jeté son dévolu sur les services d'Amrani, un choix qui s'est avéré judicieux, puisque l'équipe reste invaincue sous sa conduite, avec un bilan de trois victoires et un nul, toutes compétitions confondues. Sur le plan statistiques, le vice-

champion d'Algérie semble retrouver son équilibre au niveau de ses compartiments, avec notamment un secteur offensif efficace (7 buts lors des quatre derniers matches, nldr), alors que la défense n'a été prise à défaut qu'une seule fois depuis l'arrivée d'Amrani.

Bien partie pour se qualifier à la phase de poules de la Ligue des champions, la JSK devra désormais se tourner vers l'objectif de refaire son retard en championnat, puisqu'elle compte que 4 unités en cinq matches disputés, occupant la 14^e place au classement en compagnie du Paradou AC. ■

Stade Miloud-Hadefi

Le complexe doté d'un nouveau terrain d'entraînement

Le complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran vient d'être doté d'un nouveau terrain d'entraînement en prévision du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) de football des joueurs locaux que va abriter l'Algérie en début de l'année prochaine, a-t-on appris samedi de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Ce nouveau terrain en gazon naturel est le deuxième terrain de réplique du complexe en question, après celui du stade d'athlétisme, en attendant l'achèvement des travaux de réalisation d'un troisième en gazon synthétique, a fait savoir à l'APS le premier responsable de la DJS, Yacine Siefi. Outre les trois terrains d'entraînement qui seront mis à la disposition des sélections participantes au CHAN, la DJS a prévu également de réhabiliter le terrain en gazon naturel du stade d'athlétisme sis au quartier des «Castors». Les travaux devraient être lancés dans les prochains jours, a encore assuré le même responsable. «Avec pas

moins de quatre terrains d'entraînement, Oran sera prête à accueillir les six sélections qui y éliront domicile lors du premier tour du CHAN, étant donné que cette ville va abriter les rencontres de deux poules», a ajouté Yacine Siefi. Lors du CHAN (13 janvier-4 février 2023) la capitale de l'Ouest accueillera les sélections relevant du groupe 4 composé du Mali, de l'Angola et de la Mauritanie, ainsi que celles du groupe 5 comportant le Cameroun, le Congo et le Niger. Outre les rencontres de ces deux poules, le stade de 40 000 places du complexe Miloud-Hadefi abritera également un match des quarts de finale de l'épreuve et un autre des demi-finales, rappelle-t-on. Quant à la sélection algérienne, qui participe à ce Championnat pour la deuxième fois, elle sera domiciliée au nouveau stade de Baraki (Alger) qui sera réceptionné dans les prochaines semaines. Les Verts, placés dans le groupe A, affronteront la Libye, l'Éthiopie et la Mozambique. ■

Basket-ball (Superdivision)

Les affiches de la 1^{re} journée connues

La Fédération algérienne de basket-ball a dévoilé ce dimanche le programme de la première journée du championnat national de Superdivision, dont le coup d'envoi sera donné le vendredi 21 octobre prochain. Pour ce nouvel exercice, ils seront 18 clubs, répartis en deux groupes (A et B), alignés sur la ligne de départ afin de concourir pour le titre suprême, remporté de main de maître la saison dernière par le NB Staouéli. Le groupe A est composé du champion sortant, du MC Alger, de l'USM Blida, du CSMBB Ouargla, du TRA Draria, de l'USM Alger, du CRB Dar Beida, de l'OMS Miliana, ainsi que du nouveau promu, le CR Béni-Saf. De son côté, la poule B est constituée du WO Boufarik, le CSC Gué de Constantine, le NA Hussein-Dey, l'US Sétif, le Rouiba CB, l'OS Bordj Bou Arréridj, l'AB Skikda, le PS El Eulma et le RC Constantine, autre nouveau promu en Superdivision. Pour

cette première sortie, le NB Satouéli est exempté, de même que pour le WOB, finaliste malheureux de l'exercice écoulé.

Programme de la 1^{re} journée :

Groupe A :		
Vendredi :		
MC Alger – CR Béni Saf		15h00
USM Blida – CSMBB Ouargla		15h00
Samedi :		
TRA Draria – USM Alger		15h00
CRB Dar Beida – OMS Miliana		15h00
Exempt : NB Staouéli		
Groupe B :		
Vendredi :		
CSC Gué de Constantine – RC Constantine		15h00
NA Hussein Dey – US Sétif		15h00
Samedi :		
Rouiba CB – OS Bordj Bou Arréridj		15h00
AB Skikda – PS El Eulma		15h00
Exempt : WO Boufarik ■		

CYCLISME

Grand Prix Ongola de cyclisme : Victoire de l'Algérien Islam Mansouri

L'international algérien Islam Mansouri a remporté la première édition du Grand Prix cycliste «Ongola», disputée dimanche matin, sur une distance de 80 kilomètres au Cameroun, au moment où son compatriote Abderrahmane Mansouri a terminé troisième. La course s'est déroulée sur un circuit fermé de dix kilomètres, que la soixantaine de coureurs engagée a parcouru dix fois, pour une distance totale de 80 kilomètres. La sélection algérienne était représentée par un groupe de cinq athlètes. Les trois autres coureurs sont Azzedine Lagab, Abderraouf Bengayou et Abdallah Benyoucef. Soit la même équipe qui avait disputé le Grand Prix Chantal-Biya, du 3 au 8 octobre, également au Cameroun. Une compétition remportée par l'Algérie dans le «par équipes», alors que Lagab avait terminé meilleur grimpeur.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur financier : **Ouahid Kouba**. Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Basket (Super Division)

Les affiches de la 1^{re} journée connues

le match à suivre

Ligue des champions

Djoliba AC - CR Belouizdad 2-1

football

Coupe de la CAF

L'ASC Kara - USM Alger 0-2

Monde du football ou football du monde ? : La Coupe du monde 2022 est dans une coupe

Dans un dossier publié par le journal *La Tribune* (CheckNews7 oct. 2022), le professeur français d'économie Pierre Rondeau dénonce cette fête planétaire. «Citoyens, fans, supporters: boycottons la compétition et disons stop à ce football mondialisé, dérégulé, déconnecté. Non à ces formats de compétitions hors-sol, débranchés des réalités économiques, écologiques et sociales, non à une Fifa corrompue». C'est fort, des termes totalement en folie, répondent à ceux qui ne partagent pas cette thématique, puisque ces propos pourront en être une thématique, si elle n'en est pas une depuis quelques temps.

La Coupe du monde serait-elle minée ?

Qui veut la faire déconnecter de ses fans, et pourquoi ? Une vague de froid sévit depuis quelques mois pour refroidir ceux qui, depuis plusieurs mois, attendent le jour «J». Il est aussi vrai, qu'à chacun ses raisons pour engager une bataille de communication, qui contredirait ceux qui ne veulent pas de cette Coupe du monde. Le 20 novembre prochain va débiter la 22^e édition de la Coupe du monde, au Qatar, «et je ne regarderai aucun match, comme, je l'espère, beaucoup d'autres téléspectateurs. Aucune rencontre, aucun intérêt, aucune ferveur. Car trop, c'est trop».

Les mauvaises intentions se multiplient

Des discours résonnent un peu partout en Europe, ils sont nombreux à les partager «depuis douze ans, nous savons que l'événement aura lieu au Qatar, un pays grand comme la Corse, sans aucune culture footballistique ni histoire sportive... Nous savons que cette désignation est mêlée à de très gros soupçons de corruption, avec l'entremise de certaines personnalités, pour acheter cette compétition». Les témoignages se multiplient, ils ne laissent aucune place à un optimisme. «La Coupe du monde ne devra pas se jouer». «La FIFA promet qu'elle sera la plus importante de toutes les Coupes du monde, et que ceux qui viendront pour la perturber, ne seront pas les bienvenus...»

Des stades climatisés, à ciel ouvert ?!

Pour Pierre Rondeau, professeur d'économie et codirecteur de



■ En attendant, Doha s'apprête à accueillir ses invités.

(Photo > D. R.)

l'observatoire du sport à la Fondation, Jean-Jaurès, dans son ignominie médiatique, estime que «le dérèglement climatique est devenu une réalité» et enfonçait le clou en déclarant que «le péril environnemental est maintenant devant nous, nous avons autorisé la construction de sept stades climatisés, à ciel ouvert, véritable gabegie environnementale. Nous avons accepté une organisation destructrice, au bilan carbone catastrophique, où les avions seront utilisés comme des taxis, avec un vol toutes les 10 minutes, pour transporter

plus d'un million de supporters, dans un pays qui ne possède que 90 000 places hôtelières».

Et les droits humains ?

«Nous savons que les droits humains les plus fondamentaux ne sont pas respectés», déclara-t-il. C'est dire que «nous avons accepté une organisation destructrice, au bilan carbone catastrophique, où les avions seront utilisés comme des taxis, avec un vol toutes les 10 minutes, pour transporter plus d'un million de supporters, dans un

pays qui ne possède que 90 000 places hôtelières». Alors, la seule et unique solution serait de laisser les joueurs seuls avec leurs encadrements et quelques supporters. Ce n'est pas cela la Coupe du monde, ce n'est pas pour se retrouver seuls dans les stades que cette Coupe du monde est programmée dans ce petit pays pétrolier.

Cette Coupe du monde pour qui ?

Cette fête planétaire ne sera pas un échec, au contraire, estiment les organisateurs. Sera-t-il entendu ? Le Danemark a déjà promis d'évoluer avec des maillots noirs, et les autres le feront-ils ? «Nous savions tout cela depuis le début, et pendant douze ans», dira-t-il. «Nous n'avons rien fait et avons fermé les yeux. Nous avons soutenu les moyens colossaux du Qatar, signé des contrats de travaux publics et profité des investissements importants de l'émirat en France».

«Nous aimons le football, c'est pourquoi...»

Les autres facettes sont pour lui alarmantes : «L'argent a aveuglé trop de monde depuis trop longtemps. Pour toutes ces raisons, et parce que les représentants politiques, sportifs et diplomatiques n'ont pas agi, il faut que l'action passe par les citoyens, par les fans, par les supporters, par le peuple du football. Ainsi, ne regardons aucun match, boycottons la compétition et disons stop». Et pour conclure par cet extrait de son dossier : «C'est précisément parce que nous aimons le football que nous ne voulons plus de ce football. Souvenons-nous d'avril 2021, lorsque le projet de Super Ligue européenne, compétition privée, fermée et purement axée sur la suractivité, avait été abandonné en seulement 48 heures».

Résumé de H. Hichem

- BeIN Sports 1 : AC Milan - Chelsea à 19h
- BeIN Sports 3 : Chakhtior Donetsk - Real Madrid à 19h
- Canal + Foot : Paris-SG - Benfica Lisbonne à 19h

Ligue des champions : Djoliba AC – CR Belouizdad 2-1

Le représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad a perdu 2-1 (mi-temps : 1-1) devant les Maliens de Djoliba AC en match aller du 2^e tour préliminaire (aller), disputé dimanche à Bamako. Les locaux ont ouvert le score dès la troisième minute par Oumar Camara, avant l'égalisation des Algériens par Mohamed Islam Belkhir (10'). Lors de la seconde période, Djoliba AC a inscrit un deuxième but grâce à Djibril Coulibaly (74'). Les deux défenseurs algériens Keddad et Bouchar ont été expulsés en fin de match. Le match retour se jouera la semaine prochaine au stade du

8-Mai 1945 à Sétif. Le deuxième représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine, la JS Kabylie, a réalisé samedi un bon résultat hors de ses bases, en battant son homologue togolais, l'ASKO Kara sur le score de (2-1), mi-temps (2-0).

Coupe de la CAF : l'ASC Kara - USM Alger 0-2

L'USM Alger a réalisé un excellent résultat en allant s'imposer dimanche à Lomé, devant les Togolais de l'ASC Kara sur le score 0-2 (mi-temps : 0-1), pour le compte du 2^e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération afri-

caine de football (CAF). Les Usmistes ont ouvert le score grâce à un but contre son camp de Latif Issaka (20'). Par la suite, Aïmen Mahious a inscrit le second but (48') sur pénalty. Le match «retour» se jouera la semaine prochaine au stade du 8-Mai 1945 à Sétif. L'autre représentant algérien dans cette compétition africaine, la JS Saoura s'est inclinée samedi face aux Ivoiriens du Sporting Gagnoa sur le score 1-0 (mi-temps : 1-0), au stade de Yamoussoukro. Le match retour se déroulera entre le 14 et le 16 octobre au nouveau stade d'Oran du complexe olympique Miloud-Hadefi.